

Déposer des annonces pour céder son officine ou trouver du personnel

Leader en
visibilité
sur internet



Ouipharma.fr en chiffres...

- ✓ 78% ont reçu des candidatures
- ✓ 9 000 inscrits
- ✓ 13 000 visites mensuelles
- ✓ 3 000 membres réseaux sociaux

* Données au 14 Juillet 2021

” Plus de 1 200 pharmaciens aidés dans
l’achat vente d’une officine ”

Depuis 2016, Ouipharma.fr, aide les pharmaciens à trouver des repreneurs et des employés, **sans commission et sans engagement**. Pour déposer une annonce rendez-vous sur **OUIPHARMA.FR** ou compléter le formulaire ci-joint.



Aurélien Filoche - Cofondateur - 06 31 16 73 35
Guillaume Campo - Pharmacien Titulaire Cofondateur

FORMULAIRE DE PUBLICATION D'ANNONCE DE CESSION

A retourner, paraphé et signé par mail à **contact@ouipharma.fr** ou par courrier à **Ouipharma, 10 Rue René Roy de Clotte, 33000 BORDEAUX** ou par fax au **05.58.79.46.94**

Informations du compte

Email :

Nom prénom :

Téléphone :

Création de votre annonce

Titre de l'annonce (Exemple : Pharmacie située sur un angle de rue) :

Description (Décrivez du mieux possible votre officine, l'annonce sera réécrite pour optimiser la rédaction)

Chiffre d'affaires HT (12 derniers mois) :

€ **Département :**

Cochez la formule qui vous intéresse

	GOLD	PLATINIUM
Accès au réseau Ouipharma	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en relation confidentielle et qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partage de l'annonce aux membres de Ouipharma	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partage réseaux sociaux spécifiques à la pharmacie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Campagne publicitaire digitale pour l'annonce	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Chaque formule est un abonnement mensuel, sans engagement, ni condition de résiliation	89€ HT/mois <input type="checkbox"/> 106,80€ TTC/mois	119€ HT/mois <input type="checkbox"/> 142,80€ TTC/mois

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-jointes.

Cachet et signature

Fait à _____

Le _____

FORMULAIRE DE PUBLICATION D'ANNONCE EMPLOI

A retourner, paraphé et signé par mail à **contact@ouipharma.fr** ou par courrier à **Ouipharma, 10 Rue René Roy de Clotte, 33000 BORDEAUX** ou par fax au **05.58.79.46.94**

Informations du compte

Email :

Nom prénom :

Téléphone :

Création de votre annonce

Titre de l'annonce (Exemple : Préparateur expérimenté à Lyon) :

Description (Décrivez le poste que vous proposez)

Complétez les informations du poste

Type de contrat (CDI, CDD, REMPLA, STAGE) :

Coefficient :

Nombre d'heures par semaine :

Logiciel :

Taille de l'équipe :

Département :

Période (si applicable) :

Inclus dans l'abonnement

ANNONCE EMPLOI

Accès au réseau Ouipharma



Mise en relation confidentielle et qualifiée



Partage de l'annonce aux membres de Ouipharma



Partage sur les réseaux sociaux spécifiques à la pharmacie



29€^{HT}/mois

**Chaque formule est un abonnement mensuel,
sans engagement, ni condition de résiliation**

34,80€ TTC/mois

Je confirme avoir pris connaissance des conditions
générales de vente ci-jointes.

Cachet et signature

Fait à _____

Le _____

Objet

Les présentes conditions générales d'abonnement ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles la société OUIPHARMA, SAS, au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 820360550, ayant son siège social au 10 rue René Roy de Clotte, 33000 Bordeaux, (ci-après OUIPHARMA SAS), met à la disposition de ses clients annonceurs, un service de diffusion de petites annonces de vente ou d'emploi, ainsi que des produits de communication institutionnelle, ou encarts publicitaires.

Acceptation des conditions générales d'abonnement

Toute souscription d'un abonnement auprès de OUIPHARMA SAS implique l'acceptation des Conditions Générales d'Abonnement («CGA»). Le Client déclare en conséquence, avoir pris connaissance des présentes CGA, et s'engage à les respecter. Toute adjonction, rature, modification ou suppression qui serait portée sur les présentes « CGA » devra, pour être opposable à OUIPHARMA SAS, être contresignée par celle-ci.

Définitions

Dans les présentes Conditions Générales d'Abonnement, les termes suivants ont, sauf précision contraire, la signification suivante : Client : Toute personne morale ou personne physique ayant la qualité de propriétaire, ou mandataire au sens de la loi HOGUET du 2 janvier 1970, et dûment habilitée à publier une annonce et /ou une publicité pour un bien. Ci-après également appelés « Annonceurs ». Contrat: correspond à un ordre de publicité et/ou un bon de souscription d'abonnement.

Souscription du contrat

La souscription aux prestations délivrées par OUIPHARMA s'effectue par la signature d'un formulaire de Souscription d'Abonnement, au tarif indiqué sur celui-ci. OUIPHARMA se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Toute modification de tarifs sera alors notifiée au Client au moins 2 mois avant sa prise d'effet. A défaut de contestation de ces nouveaux tarifs par le Client, dans les 30 jours suivants leur notification, ceux-ci sont réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le Client. Il est précisé que les tarifs annoncés présentent trois formules à trois tarifs différents. En cas d'abus par le Client, OUIPHARMA se réserve le droit de suspendre l'abonnement afin de régulariser dans les meilleurs délais.

Responsabilité

Le Client reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte de l'Annonce. A défaut, il déclare disposer de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de celle-ci. OUIPHARMA n'intervient d'aucune façon dans la transaction cependant OUIPHARMA se réserve le droit de modifier les textes des annonces à diffuser qui relève de la responsabilité exclusive du Client qui les a transmis. Les photographies du bien annoncé sont fournies par le Client, et sont diffusées en l'état. Néanmoins, OUIPHARMA se réserve le droit de ne pas diffuser une photo surchargée, de mauvaise qualité, ou sans lien avec l'annonce. OUIPHARMA se réserve, également, le droit de refuser purement et simplement tout texte d'annonce qui, à son avis, paraît incompatible avec les finalités du service offert, ou paraît susceptible de provoquer des protestations de tiers, ou encore qui contreviendrait aux dispositions légales en vigueur. Le Client s'engage expressément à garantir OUIPHARMA de toute responsabilité éventuellement encourue par OUIPHARMA. Le Client reconnaît être informé des caractéristiques et des limites de l'Internet et notamment, reconnaît que OUIPHARMA ne peut être tenue responsable de problèmes de transmission de données, de connexion ou d'indisponibilité du réseau, ni des vitesses d'accès ou de l'éventuel non fonctionnement du réseau internet eu égard à l'encombrement éventuel des réseaux mondiaux et à la complexité des matériels et logiciels installés sur les serveurs des Sociétés. OUIPHARMA ne pourra en aucun cas être tenue responsable des problèmes d'acheminement ou de coupure de communication téléphonique ou de problèmes techniques indépendants de sa volonté affectant la diffusion des informations relatives aux biens proposés. Le Client reconnaît qu'en qualité de support, OUIPHARMA n'est tenue qu'à une obligation de moyen, et qu'elle ne peut garantir le rendement des annonces ou produits diffusés par ses soins.

Début de l'abonnement

Le contrat prend effet dès la validation de sa formule payante sur le site, de sorte que les parties sont tenues d'exécuter les prestations prévues au contrat, avec la possibilité de se rétracter. Si la diffusion résulte de la saisie en ligne des annonces par le Client sur son Espace, l'abonnement ainsi que la facturation débutent à la date de publication de l'annonce ce qui correspond à la date d'envoi de paiement du Client.

Il est ici précisé que la diffusion des petites annonces immobilières ne pourra se faire dans tous les départements de France, mais correspondra à la localisation géographique du bien annoncé.

Facturation et Règlement

Toutes nos factures sont payables par prélèvement SEPA ou par carte bancaire. Nos traites ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Les produits sont payables à la demande de publication sur le site internet OUIPHARMA. Tout retard de paiement entraînera de plein droit : La suspension de l'exécution du contrat, L'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues.

Résiliation de l'abonnement

Le Client aura la possibilité de résilier le contrat, en nous adressant un email à l'adresse contact@ouipharma.fr ou directement depuis son compte Ouipharma. La résiliation de l'abonnement ne sera prise en compte qu'au mois suivant, selon les modalités suivantes : les demandes de résiliation reçues avant sa date anniversaire du mois, à la même date du mois suivant. Les demandes de résiliation reçues à partir de sa date anniversaire du mois, seront effectives à la date d'anniversaire du mois suivant.

Sauf résiliation par le Client, dans les conditions précitées, le contrat se renouvellera par tacite reconduction, pour des périodes égales à la durée initiale de l'abonnement.

Suspension et résiliation de l'abonnement par OUIPHARMA

En cas de non-paiement total ou partiel par le Client, et après mise en demeure adressée au Client, restée sans effet dans le délai de 8 jours à compter de sa réception, le Service pourra être suspendu ou résilié par OUIPHARMA. Le Service sera également suspendu ou résilié dans les mêmes conditions si le Client manque à l'une quelconque de ses obligations prévues au Contrat. Dans tous les cas prévus par cet article, les factures émises restent dues à OUIPHARMA, sans que le Client puisse prétendre à des dommages et intérêts et/ou à une indemnité de quelque nature que ce soit. Le Client sera tenu du règlement de ses factures d'abonnement correspondant à la période d'engagement, et ne pourra prétendre à aucun remboursement, avoir ou remise quel qu'il soit.

Engagements de OUIPHARMA

OUIPHARMA est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche du Service. Elle prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du Service, et elle garantit la confidentialité des annonces affichés sur la plateforme.

Cession du Contrat

Le Client ne peut en aucun cas céder ou transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit, sous quelle que forme que ce soit, le bénéfice du présent Contrat.

Règlement des litiges

Aucune réclamation ne sera admise, si elle n'a pas été effectuée dans les huit jours suivant la réception de la facture. En cas de litige ou d'attente d'avoir, le Client s'engage à payer sans aucun retard la partie non contestée de la facture. Tout litige ou contestation à propos de l'exécution ou de l'interprétation du contrat, ou des présentes CGA sera de la compétence exclusive de la Cour d'Appel de Bordeaux, nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente, appel en garantie, procédure d'urgence, par référé ou requête.